

Bonjour Audrey,

Ce projet niveau risque n'appelle pas de commentaires de la part du PRNT. Le projet de réaménagement de la Frayère aval fait partie du PAPI Cannes Lérins (PAPI CACPL). Le montant de l'action s'élève à 9 450 000 € HT. Elle est financée à hauteur de 3 780 000 € HT par l'État par le biais du Fonds Barnier. La phase d'étude a déjà été financée sur cette action en 2021.

Cette action permettra de limiter les débordements de la Frayère au droit du futur ESR et du secteur Cannes Grand Ouest.

Bonne journée,

Matthias PALUSZKIEWICZ

Chef du pôle risques naturels et technologiques

Service Déplacements - Risques - Sécurité